

Éditorial

Ce nouveau printemps que traverse l'Agence est doublement marqué par des événements importants : un anniversaire et un deuil. L'anniversaire, c'est celui de l'association, qui connaît ce mois d'avril sa 20^e année d'existence. Le deuil, c'est, depuis le 20 mars dernier, celui d'Armand Badéyan. L'Agence du court métrage ne serait pas ce qu'elle est au jour de sa vingtième année si Armand Badéyan, qui a été son délégué général pendant presque 10 ans, n'avait milité comme il l'a fait en faveur d'un cinéma différent. Philippe Pilard, président de l'Agence du court métrage, lui rend hommage en dernière page. Aux proches et amis du défunt, affectés par sa disparition, nous voulons dire qu'il faut vivre dans le souvenir des jours heureux.

L'Agence a donc 20 ans. L'occasion nous est donnée de revenir sur le chemin accompli par l'association, depuis sa création jusqu'à ce jour. L'espoir, qui s'est peu à peu confirmé, de pouvoir ouvrir un lieu tout entier consacré à ce format, où les films, quels qu'ils soient, trouveraient leur place, cet espoir donc, est rapidement devenu un enjeu d'envergure, dont nous voulons rappeler ici les étapes décisives.

Nouveaux films R.A.DI.

Le 20 mars dernier, était organisée dans la salle Tati une projection de sélection des nouveaux films qui vont intégrer le catalogue du R.A.DI. cette année. Parmi les 230 exploitants des salles adhérentes au dispositif, 25 étaient présents, et ont, après discussion, retenu 11 films d'entre les 30 présentés : **Avec préméditation** de Bernard Villiot, **Les baisers des autres** de Carine Tardieu, **Bang nhau égaux** de Stéfan Sao Nelet, **Debout les frileux de la terre** de Christophe Le Borgne, **La femme papillon** de Virginie Bourdin, **François le Vaillant** de Carles Porta, **La petite lumière** d'Alain Gomis, **Lignes de vie** de Serge Avédikian, **Les oiseaux blancs et les oiseaux noirs** de Florence Miailhe, **Picore** de François Bertin et enfin **Trois petits chats** de François Vogel. Trois des films proposés feront l'objet d'une nouvelle projection lors de la prochaine commission, qui aura lieu en septembre prochain, car la commission de mars n'a pas pu se prononcer définitivement. Ces trois films sont les suivants : **Comment j'ai marché sur la lune** de Samuel Dupuy, **En chemin** de Mikhaïl Kobakhidzé et enfin **L'homme au sourire** figé de Cédric Le Roy. Ces films viendront remplacer les 45 films qui ont intégré le catalogue en 1999, et dont les droits de diffusion dans le cadre du R.A.DI. arrivent à terme cette année. ■

Qu'il soit permis de simplement indiquer dans cet éditorial les buts inscrits dans les statuts de l'Agence, et qui n'ont pas cessé de guider son activité : "*Cette association a pour but de promouvoir les films de court métrage et d'en favoriser la diffusion en tous secteurs, sur tous supports et par tous moyens. Elle s'intéresse prioritairement au court métrage professionnel dont elle se doit d'améliorer la situation et la prise en compte par l'industrie cinématographique*"

Que ce but ait été atteint, pour une bonne part, ne fait pas de doute. Qu'il doive toujours être poursuivi non plus. C'est que, même si nous constatons aujourd'hui une régularité encourageante et un enthousiasme de nombreux programmeurs, la diffusion de films courts n'est jamais un acquis, et doit continuer d'être un pari quotidien.

agence.court

Avec le commencement de cette année civile, nous avons décidé de redéfinir l'envoi d'agence.court, outil de communication et d'information qui a maintenant deux ans. Cette lettre sera désormais adressée systématiquement aux adhérents de l'Agence, lesquels, au nombre de 1400 en fin d'année, sont les premiers intéressés par nos activités, étant donné que tous utilisent d'une façon ou d'une autre nos services. Il a semblé naturel qu'ils soient les premiers informés des évolutions de la structure. Nous continuerons évidemment de l'envoyer sur support papier aux quelques 400 personnes qui en avait formulé le souhait peu de temps avant l'édition du premier numéro. Nous vous rappelons par ailleurs qu'agence.court restera disponible sur notre site (www.agencecm.com), où il peut être téléchargé. Si vous le jugez bon, faites le savoir autour de vous. ■

Une aide au tirage de copies

Dans quelques semaines, un dispositif d'aide au tirage de copies sera mis en place. Cette initiative, née sous l'impulsion du SPI, de la SRF, et élaborée en concertation avec l'Agence du court métrage et le CNC, doit permettre de palier une carence dont souffrent certains films, qui font l'objet d'une forte demande, laquelle ne peut être pleinement satisfaite du fait d'un nombre de copies insuffisant. La gestion de ce dispositif d'aide a été confiée à l'Agence du court métrage, qui voit ainsi se confirmer son rôle de soutien, de confortation de la diffusion et de contribution à la professionnalisation d'un secteur dont on ne soulignera jamais assez la fragilité. Nous proposerons dans un prochain numéro une présentation détaillée du fonctionnement du dispositif. ■

les vingt ans de l'Agence du court métrage

Créée en 1983, l'Agence du court métrage fête ce mois d'avril son vingtième anniversaire. Petit coup d'œil rétrospectif sur le chemin parcouru par l'association...

Avoir vingt ans

L'expérience, dans notre langue, désigne quelque chose qui a trait au vécu d'une personne aussi bien qu'à la situation où elle peut se trouver devant un phénomène d'une radicale nouveauté. Deux vérités triviales : avoir de l'expérience, c'est avoir quelque chose derrière soi qui soutient une marche en avant ; traverser une expérience, c'est éprouver du neuf devant lequel les enseignements reçus par le passé ne sont d'aucun secours, sinon celui de nous donner la confiance qui permet de s'y mesurer. Cette ambivalence du terme dit quelque chose de très exact quant à l'entrée dans cet âge nouveau que représente toujours la célébration d'un vingtième anniversaire. Promesse d'aventures nouvelles, inédites, et belle fragilité d'un âge encore plein du caractère de l'adolescence, cet accès à la majorité est pris dans un entre deux où il faut se mettre en marche de façon décidée, sans que le passé ne donne à la route cette monotonie qui est une menace perpétuelle pour le quotidien.

Ce qui peut être dit d'un individu ne s'applique pas pareillement à une association, où chacun est présent avec son histoire personnelle, qui, par ce qu'elle a de proprement singulier, vient dans un même mouvement altérer et enrichir la structure qu'elle traverse. En tant que lieu de rencontres et d'échanges, une association change inévitablement de forme ainsi que de place. Sa forme, c'est en effet chacun de celles et ceux qui participe de sa composition qui la lui donne. Pour ce qui est de sa place, elle n'est pas fixe, mais inscrite dans un mouvement continu, fut-il modeste, elle est changeante, soumise à l'architecture générale du milieu où elle œuvre, ce qui fait de beaucoup de structures associatives un site qui est tantôt proche des marges, tantôt exposé à la reconnaissance des institutions, mais toujours contraint de composer avec le devenir de la vie publique.

Avec vingt ans d'activité derrière elle, l'Agence du court métrage a vu se sédimer en elle différents regards, des manières sans pareille d'être là et de s'inscrire dans une pratique commune. Nécessairement, elle a vu ses objectifs se transformer sensiblement, non pas dans ses buts, pour leur part demeurés inchangés, mais dans les chemins variés qui y conduisent. À la structure de savoir poursuivre son travail dans cette entrecroisée des voix, et faire de cette diversité le premier facteur de sa détermination efficace.

Petit historique de la diffusion du court métrage

Le 28 février 1983, une Assemblée constitutive a lieu : création de l'Agence du court métrage. La naissance de cette association résulte de l'action de plusieurs professionnels, producteurs et réalisateurs (membres de la Société des réalisateurs de films), alarmés de ne pas voir les films courts rencontrer le public du fait d'une absence quasi totale de diffusion. Après plusieurs expériences plus ou moins encourageantes de projections dans des cadres divers (ciné-clubs, festivals de Grenoble ou de Lille, Rencontres d'Épinay...), le constat est rapidement dressé : les réalisateurs de films courts se trouvent dans une impossibilité quotidienne d'accéder aux écrans de cinéma.

Ce n'est pas faute d'une demande de la part de différents lieux d'exposition de la culture (MJC, etc). Avant la création de l'Agence, plusieurs associations s'adressaient régulièrement à la SRF pour disposer de films qu'elles pourraient proposer en programmes. Mais les démarches pour se procurer et acheminer les œuvres vers les structures qui souhaitaient les montrer étaient si complexes, que les films restaient le plus souvent inaccessibles. Il manquait un lieu clairement identifié en tant que tel où les courts métrages pourraient être déposés et mis à disposition des exploitants qui souhaiteraient les programmer.

En avril 1982, François Ode et Daniel-Yves Yaneck sont désignés pour entreprendre un travail d'étude de ce que pourrait être un tel lieu, destiné à structurer la diffusion du court. Il s'agissait d'abord de concevoir un service de location, de faire l'inventaire des copies et de planifier des projections en tenant compte aussi bien des réalisateurs que des usagers de la future Agence. Fin 1982, un projet de préfiguration, accompagné d'une proposition budgétaire, est déposé au Centre national de la cinématographie. Quelques mois plus tard, l'Agence du court métrage ouvre ses portes rue de Tocqueville.

Avec une poignée de salariés, le travail devient possible : restituer au public les films courts, tout en considérant ces films dans leur dimension d'œuvres. Ce n'était pas une mince affaire ! Il a fallu pour cela proposer les films dans leur singularité, inscrire dans la régularité une démarche où les programmeurs demandent des films parce qu'ils les connaissent et souhaitent vraiment les programmer.

En 1986, l'Agence ouvre un service "Régie TV Câble", avec pour objectif de démarcher les chaînes de télévision et de proposer des courts métrages pour leurs programmes. Les premières chaînes à proposer des films courts sont des chaînes alors récentes, Canal + et TV6 (qui occupait à l'antenne la place tenue aujourd'hui par M6). Les chaînes publiques alors ont également leurs émissions consacrées au cinéma court : *Histoires courtes* sur Antenne 2 et *Libre court* sur FR3. Quelques années plus tard, le même service aura à rechercher de nouveaux marchés, sur le réseau Internet notamment.

En 1988, le premier Tour de France du court métrage est mis en place. Il y en aura deux. Un programme de films circule, avec le partenariat des différentes FNAC, dans la France entière (avec un petit détour par la Belgique), et ce pendant un semestre. Plus de 80 films vont, dans une vingtaine de villes, faire entrevoir pendant deux ans la diversité d'expression propre au court métrage. Le deuxième Tour de France aura lieu en 1989. L'opération restera sans suite, du fait d'un désengagement du partenaire.

Un autre dispositif mis en place par l'Agence du court métrage a fait son chemin, à savoir le R.A.DI. (Réseau Alternatif de Diffusion). Créé en 1989, il a permis de donner sens à l'idée que le court métrage, comme le long métrage qu'il va accompagner lors de séances traditionnelles de programmation en salle, doit faire l'objet d'une pratique régulière. L'idée, avec cette opération, était — et demeure (le R.A.DI. en effet compte encore aujourd'hui parmi les initiatives importantes et décisives de l'association) — de proposer un catalogue de films, dans lequel les salles pourraient puiser chaque semaine. Rapidement, le nombre de salles adhérentes augmente, pour composer aujourd'hui un ensemble de 230 salles (et 250 écrans) environs.

1989, c'est également l'année de création de la revue *BREF*, qu'il n'est plus utile de présenter, tant elle a su s'imposer dans le milieu comme une précieuse source de documentation et de réflexion pour les professionnels et les amateurs de cinéma. Le n° 0 paraît en février 1989. Le mois de mai de cette année 2003 va voir paraître le n° 57. Bientôt la revue aura 15 ans, continuant d'affirmer, à l'encontre de bien des initiatives qui ressortissent du marketing, que la forme courte au cinéma doit être considérée d'abord dans l'horizon de la pratique artistique, et non comme un objet de consommation, destiné à amuser durant quelques minutes...

Au cours des années 90, de multiples actions de diffusion seront mises en œuvre, et la plupart sont encore en vigueur. À Paris, il s'agit notamment des soirées

de l'Agence, qui ont commencé en 1989 au Palais de Tokyo, avant de se poursuivre au Trianon à partir de 1994, et, depuis 2001, au Forum des images. Les soirées *BREF* quant à elles, inaugurées en 1995, auront occupé pendant deux saisons le République, avant de s'installer au Mk2 Quai-de-Seine. Outre ces rendez-vous réguliers, l'Agence du court métrage a mis en place plusieurs programmes de films, réunis sous divers titres : les *Soirées du court*, lancées en 1992, qui proposent des films autour d'une thématique donnée. Et depuis 2001, les programmes *Une mémoire en courts*, qui rassemblent des œuvres du patrimoine autour d'une grande figure de l'histoire du cinéma (Pierre Braunberger d'abord, Jacques Tati ensuite, Anatole Dauman bientôt).

Ce rôle, ce beau rôle, il est celui de l'Agence du court métrage depuis son commencement. Souhaitons, sans en douter, qu'elle puisse garder ce cap. Les films (et pas seulement les courts !) sont encore nombreux qui risquent de manquer l'événement de leur diffusion. Souhaitons de ne pas passer à côté d'eux...

Nous vous avons fait part, via cette lettre d'information, de plusieurs projets dont nous avons récemment engagé la réalisation. Ils s'appellent, entre autres chantiers importants, *Une heure tout court*, dispositif entré dans sa phase expérimentale, *Le travail du film*, DVD pédagogique fraîchement sorti, *Premiers pas*, dont nous allons bientôt étudier les modalités de fonctionnement, ou encore la diffusion européenne, dossier d'une grande envergure qui avance patiemment. Le service programmation commence également de réfléchir aux moyens par lesquels l'Agence du court métrage pourrait promouvoir la diffusion de films numériques. Il est trop tôt encore pour évoquer plus avant cette initiative. À ce jour, nous avons simplement cette certitude qu'un travail mérite d'être fait dans ce sens.

En ce qui concerne plus directement l'anniversaire des vingt ans de l'Agence, nous travaillons à la mise en œuvre de deux grandes manifestations autour du court métrage. L'une, en partenariat avec l'Université Rennes II, dans ses locaux en mai 2004. L'autre, au Forum des images à Paris. D'autres événements sont envisagés, et notamment des circulations de programmes, témoignant de vingt années de travail au service du film court. ■

Ce texte a été rédigé sur la base d'un entretien avec Philippe Pilard, publié dans le n° 17 de la revue *BREF* (été 1993) à l'occasion des dix ans de l'Agence du court métrage.

Armand Badéyan (1942-2003) - Un hommage

Armand Badéyan vient de mourir. Succédant à François Ode, il fut, de 1991 à 1999, le deuxième délégué général de l'Agence du court métrage.

J'ai en mémoire l'enthousiasme d'Armand, lors d'une rencontre organisée par François, au Palais de Tokyo à Paris, qui accueillait alors la Cinémathèque Française. François avait repéré en Armand un successeur potentiel pour la lourde charge de la gestion quotidienne de l'Agence : il ne s'était pas trompé.

À l'époque, Armand était encore directeur des Cinémas du Palais à Créteil. Il avait su faire de cette salle un lieu de culture cinématographique, et aussi un lieu convivial de rencontres, de débats, où se mêlaient les classes d'âge et les groupes sociaux. Non seulement un lieu de cinéma, mais aussi un lieu "citoyen", comme on dit aujourd'hui.

Armand Badéyan avait manifesté son intérêt et son soutien à l'Agence du court métrage dès ses débuts. Les Cinémas du Palais avaient été la première salle à s'abonner au R.A.DI., notre réseau alternatif de diffusion de courts métrages. Plus tard, l'expérience d'Armand dans le domaine de la distribution et de l'exploitation cinématographiques nous fut des plus utiles : dans le contact avec les salles, dans le développement du R.A.DI., mais aussi dans bien d'autres domaines, par exemple celui de la présence du cinéma en milieu scolaire.

Dans les années 80, autour de François Ode, l'Agence avait vécu une période "militante". Dans la décennie qui suivit, nous sommes passés avec Armand Badéyan à une période de "professionnalisation". Professionnalisation dans nos rapports avec nos partenaires, nos adhérents, nos utilisateurs, mais aussi à l'intérieur même de l'Agence : conception et organisation de nos services, professionnalisation de nos méthodes, de notre personnel. N'oublions pas que l'Agence a longtemps travaillé avec de nombreux emplois jeunes : il fallait expliquer, former, imaginer, inventer !

Travailleur infatigable, modeste, gestionnaire attentif, attaché à l'idée de "service public culturel", Armand se dépensait sans compter pour l'Agence. Il avait trouvé un logement à quelques minutes de la rue de Tocqueville : bonne excuse pour rester à son bureau tard le soir, et pour y revenir le samedi et le dimanche !

Opiniâtre dans son travail comme dans la défense de ses convictions, Armand savait aussi, à l'occasion, se montrer pugnace et pousser de salutaires coups de gueule : il ironisait volontiers sur une certaine cinéphilie

de salon et dénonçait le double langage de ces "professionnels de la profession" qui, au nom de la culture et du cinéma, se montrent surtout attachés à la défense de leurs places et de leurs privilèges.

Pour avoir travaillé jadis à l'association "Jeune Théâtre" et aux "Athévains", Armand avait gardé le goût du théâtre. Sa culture théâtrale — comme sa culture cinématographique — était prodigieuse : l'une de ses grandes joies était de retrouver ses amis comédiens, lors de nos manifestations, notamment à l'occasion de nos projections au Trianon. Il se montrait alors plus enthousiaste, plus intarissable encore que de coutume !

À la fin des années quatre-vingt-dix, Armand m'informa discrètement de son souhait de prendre de la distance. Il estimait avoir rempli son contrat avec l'Agence et souhaitait revenir à la programmation et à l'animation d'une salle "Art & Essai" : une possibilité s'offrait pour lui à Saint-Denis. La perspective de travailler dans une salle municipale, la proximité du théâtre de Saint-Denis, la reconquête du public dans un environnement populaire, tout l'intéressait. Il y travailla avec son énergie et son opiniâtreté habituelles. En multipliant et en diversifiant ses programmes, avec les films nouveaux, mais aussi avec les films de répertoire (grâce à Armand, L'Écran de Saint-Denis a notamment accueilli le C.I.C.I.), les documentaires, les rencontres thématiques spécialisées et bien sûr les courts métrages. Avec sa programmation *Est-ce ainsi que les hommes vivent ?*, il imposa l'idée d'un lien direct entre le cinéma et l'actualité sociale et politique. Et le public fut au rendez-vous...

Armand trouvait aussi le temps de passer régulièrement à l'Agence, pour dire bonjour, pour bavarder bien sûr, pour parler de ses projets. Il y a quelques jours, il me disait qu'il se sentait fatigué. Mais je n'y pris pas garde. Armand, fatigué ? Découragé ? Impossible ! ■

Philippe Pilard,

Président et co-fondateur de l'Agence du court métrage

*Un hommage sera rendu à Armand Badéyan lors d'une projection spéciale qui aura lieu le 27 mai à 20 h 00 au Trianon, 80 boulevard de Rochechouart - 75018 Paris.
Renseignements : www.agencecm.com*